

Arrêté N° MA-ART-2023-161

**OBJET :** Arrêté de circulation, Rue de Courvaudon, Rue du Square, du 26 juin au 1 septembre 2023, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay - ANNULE ET REMPLACE Arrêté N° MA-ART-2023-150

**Le Maire de Les Monts d'Aunay,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2212-1 et 2, L2213-1 à 3

**Vu** les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques;

**Vu** l'article R.644-2 du Code Pénal

**Vu** le Code de la Route .

**Considérant** la demande d'arrêté présentée par l'entreprise **CISE TP** pour des travaux sous trottoir et en partie privée, Rue de Courvaudon, Rue du Square, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, à partir du lundi 26 juin jusqu' au 1 septembre 2023;

## ARRÊTE

**Article 1** - Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise **CISE TP** est autorisée à empiéter sur la chaussée.

**Article 2-** La circulation sera modifiée:

Du 26 juin au 7 juillet 2023 : la chaussée est rétrécie en journée hormis pendant les heures d'affluence à savoir:

- entre 8h30 et 9h15 - entre 11h50 et 12h20
- entre 13h30 et 13h50
- entre 16h15 et 16h35

Un trottoir reste totalement circulaire pour l'accès des écoliers et de leurs parents à l'école maternelle Daniel Burtin.

La Rue du Square est placée en double sens de circulation pendant toute la durée des travaux.

Pendant la semaine du 26 au 30 juin 2023 : des bus circulent et stationnent entre 13h00 et 13h20.

À partir du 9 juillet jusqu'à la fin des travaux : la chaussée est barrée.



**Article 3** - L'entreprise **CISE TP** est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire.

**Article 4** - Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- L'entreprise **CISE TP**
- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Les Monts d'Aunay,
- Monsieur le Chef du centre de secours de Les Monts d'Aunay,
- Monsieur le Responsable des services techniques de PBI.
- Monsieur le Responsable de l'Agence Routière Départementale,
- Monsieur le Responsable des Bus Verts,
- Le Service valorisation, collecte et recyclables,
- Monsieur le Responsable des Voyages de l'Odon
- Monsieur le Responsable des services techniques de Les Monts d'Aunay,

Fait à Les Monts d'Aunay, le 10 juillet 2023.

Pour extrait certifié conforme  
le Maire, Mme Christine SALMON

  
